

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

# CHARTRE DE BONNES PRATIQUES



**Fenua**  
ORIGINAL

## UN ENGAGEMENT

La chartre de bonnes pratiques a pour but de proposer aux artisans agréés par le Service de l'artisanat traditionnel des actions et comportements responsables. C'est un engagement volontaire mais significatif.

Les cinq objectifs de la chartre sont basés sur le principe de développement durable, d'authenticité et d'engagement.

La chartre est un outil pour identifier les pratiques que doivent respecter les artisans labellisés Fenua Original.

**Les objectifs comprennent l'usage de la marque collective Fenua Original, le respect de l'environnement dans le processus de fabrication et de vente des produits artisanaux et les pratiques commerciales responsables à observer.**

Je soussigné(e), .....  
(Prénom) (Nom), avoir pris connaissance de la chartre de bonnes pratiques et m'engage à la respecter, auquel cas, le label pourrait m'être retiré.

À..... (Commune), le ..... (Date)

**SIGNATURE**

Plus d'informations, contactez le Service de l'artisanat traditionnel



+689 40 54 54 00



secretariat.art@administration.gov.pf



# CHARTRE DE BONNES PRATIQUES

## 2

### 1

#### **JE M'ENGAGE À EXERCER MON ACTIVITÉ PRINCIPALEMENT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Je privilégie la fabrication et l'achat des matières premières principalement issues de Polynésie française et autorisées par les textes.

#### **JE RESPECTE MON ENVIRONNEMENT**

Je respecte la liste des espèces protégées de Polynésie française et n'utilise aucune de ces dernières dans la création de mes objets artisanaux. J'évite, lorsque c'est possible l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Enfin, je n'utilise aucune matière plastique en guise de sachets ou d'emballage.

### 3

#### **JE NE PROPOSE QUE DES PRODUITS 100 % ARTISANAT TRADITIONNEL**

Je m'appuie sur des motifs et/ou des savoir-faire traditionnels de Polynésie française pour la création de mes produits. Aussi, je n'appose pas la marque sur des objets importés et / ou n'ayant aucun rapport avec les activités d'artisanat traditionnel listés dans **l'article 2 du Règlement d'usage.**

#### **JE TRANSMETS MON SAVOIR-FAIRE À LA JEUNESSE POLYNÉSIEENNE**

### 4

Je consacre au moins 8 h par an à des actions de sensibilisation et de formation de la jeunesse à l'artisanat traditionnel polynésien.

### 5

#### **J'ADOpte UN COMPORTEMENT COMMERCIAL RESPONSABLE**

Je ne modifie pas le logo de la marque collective Fenua Original et ne l'utilise pas à des fins politiques, polémiques et contraires à l'ordre public. J'entretiens une relation transparente et sincère avec mes clients et acheteurs en affichant les prix, mes coordonnées, les informations importantes, et j'assure un service après-vente de qualité.

